

Une situation plus apaisée à Attalens

Il y a une année, des bagarres entre bandes rivales éclataient à Attalens. Aujourd’hui, l’ambiance au village est beaucoup plus calme. Devant les membres du **Conseil général**, l’Exécutif et l’association REPER ont évoqué une évolution encourageante.

VALENTIN CASTELLA

POLITIQUE. C’est désormais devenu une habitude. Lors de pratiquement chaque séance du Conseil général, un représentant de l’association REPER vient dresser le bilan des actions entreprises auprès des jeunes du village. Si, en début d’année, la situation était inquiétante, avec notamment l’utilisation d’un cocktail Molotov, elle l’est moins aujourd’hui. Comme en témoigne la dernière fête de la Bénichon, durant laquelle aucun incident n’a été constaté. Pour rappel, une bagarre entre jeunes du village et de Vevey avait forcé la police à intervenir en 2019. Mardi soir, le travailleur social de rue Julien Hornecker a confirmé la tendance. Il évoque même une «communication positive» entre les jeunes et les autorités. C’est en juillet dernier que tout a été mis à plat lors de l’organisation d’une plateforme jeunesse à laquelle ont pris part des jeunes, la police, un représentant du CO et la

commune. «Nous avons donné la parole aux jeunes, explique le conseiller communal Laurent Menoud. Ils ont pu s’exprimer et se sont même montrés reconnaissants pour tout ce que la commune met en œuvre.» Une deuxième séance s’est déroulée cette semaine. Elle s’est également avérée encourageante. «La situation s’est clairement calmée ces derniers mois, confirme le syndic Michel Savoy. On voit que le travail, de longue haleine, commence à porter ses fruits.»

Etrange situation

Elu mardi nouveau président du Conseil général à la suite de la démission de Renaud Gauderon, Paul Rosset (PDC, 64 ans), a dû gérer une situation un peu particulière. Pourtant, le point 6 de l’ordre du jour, qui traitait de l’élection d’un scrutateur suppléant, ne devait poser aucun problème. Mais Eliot Savoy, du groupe Entente communale de droite, a protesté en affirmant que le candidat Vincent Grognuz (Ouverture sociale écologique) n’habitait plus



Le centre du village, l’école et le terrain de football sont moins agités ces derniers mois. ARCH - A. VULLIQUOD

la commune. Ce dernier lui a répondu plutôt sèchement, après avoir confirmé qu’il louait aujourd’hui une colocation à Bossonnens. «Mon adresse politique est toujours située à Attalens, chez mes parents. Je viens de terminer mes études et je me trouve dans une situation de transition. Cela fait vingt-six ans que j’habite dans ce village, mes parents y vivent et je m’implique beaucoup dans la vie sociale.» Vincent Grognuz a finalement été écouté par ses collègues, qui l’ont élu grâce à 18 voix favorables. Six conseillers se sont abstenus (un bulletin non valable).

En fin de séance, Michel Savoy a informé que la commune est en passe de promouvoir la biodiversité dans le village. «Le projet a été mis en

place par le Conseil en 2019 et développé en adéquation avec le réseau écologique de la Veveyse. Il a commencé cette année. L’objectif est d’entretenir les parcelles communales de façon écologique, économique et esthétique. Dans les sites qui s’y prêtent, les travaux de taille, de tonte et de nettoyage sont limités au minimum.» A noter enfin que les modifications des statuts de l’Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère pour la réalisation d’une adduction d’eau collective (AVGG), ceux de l’Association intercommunale pour l’épuration des eaux usées de la Haute-Broye, Veveyse-Oron-Glâne (VOG) et celui des finances, ont été acceptés sans discussion. ■

Dans les communes

Massonnens

Comptes. Les 35 personnes présentes mardi soir lors de l’assemblée communale ont accepté les comptes de fonctionnement. Ils ont bouclé sur un bénéfice de 1639 francs, après des amortissements supplémentaires de 202 000 francs. Le total des charges s’élève à 1,9 million.

Ecole. Le syndic Joseph Piller a profité de cette assemblée pour évoquer l’avancée du projet de nouvelle école primaire. «Nous en sommes actuellement à la phase d’étude de faisabilité. Le bâtiment remplacera l’école actuelle de Massonnens, qui sera détruite. Huit classes, un accueil extrascolaire, une halle de gym et les bureaux communaux y figureront.» L’ensemble des élèves du cercle scolaire regroupant les villages de Massonnens, Grangettes et Le Châtelard, soit environ 120 enfants, pourrait bénéficier d’une nouvelle structure à l’horizon 2024-2025. **VAC**

En bref

ROMONT

Le spectacle du Groupe Vertigo reporté au 28 mars

Samedi, la salle du Bicubic devait accueillir le collectif breton du Groupe Vertigo. La troupe de théâtre ne sera finalement pas au rendez-vous en Glâne. Les organisateurs informent que l’une des comédiennes a été testée positive au Covid-19. La pièce *Pronom*, qui traite avec humour des questions de genre, se déroulera finalement le dimanche 28 mars à 17 h. Les billets acquis pour la date initiale restent valables pour la nouvelle date. Les spectateurs ont toutefois la possibilité d’obtenir un remboursement. Informations supplémentaires au 026 651 90 51 ou à l’adresse billetterie@romontregion.ch.

Réprimandée face à Bossonnens

LA POSTE. La Commission fédérale de la poste (PostCom), autorité de surveillance du marché postal suisse, critique le dialogue mené par La Poste avec la commune de Bossonnens. Le géant jaune avait demandé à la commune de renoncer à son droit de saisir la PostCom dans le cadre d’un projet de transformation de son office postal, explique la PostCom mardi dans un communiqué. Depuis 2017, La Poste prévoit de transformer l’office de poste de Bossonnens en une agence postale. Mais le partenaire envisagé pour reprendre l’agence ne voulait pas s’engager contre la volonté de la commune. Par conséquent, La Poste avait demandé aux autorités communales de signer «une attestation de dialogue en faveur d’une solution d’agence» et de renoncer également à saisir la PostCom. La commune avait refusé et le partenaire s’était retiré. La Poste avait alors décidé de remplacer l’office postal par un service à domicile.

La Poste «aurait dû la signaler»

Pourtant, selon la pratique de la PostCom, une commune peut convenir au préalable d’une solution d’agence avec La Poste comme «Plan B» sans pour autant perdre le droit de saisir la PostCom. A condition de ne rien signer qui atteste qu’elle y renonce. Cette pratique se justifie par le fait que de nombreuses autorités communales veulent s’engager en faveur du maintien de leur office de poste. Mais, dans le même temps, elles doivent aussi pouvoir se prononcer en faveur d’une solution d’agence. Une recommandation en ce sens avait été émise en 2018 par la PostCom. Or, au cours de la procédure à Bossonnens, La Poste «s’est abstenue de faire référence à cette recommandation». Alors qu’elle aurait dû la signaler, selon la PostCom. La PostCom continue en outre de considérer la réalisation d’une agence avec le partenaire initialement envisagé comme possible. **ATS**

Budget déficitaire pour la paroisse

ROMONT. Une trentaine de paroissiens ont assisté à l’assemblée de la paroisse de Romont mardi soir. Ils ont approuvé les comptes 2019 qui affichent un bénéfice de 721 francs après un amortissement non obligatoire de 62 800 francs. Les charges s’élèvent à 1,4 million. Egalement accepté, le budget 2020 qui aurait dû être présenté à la fin février est déficitaire. Le président de paroisse Benoît Chobaz explique cette projection pessimiste: «Malgré la compensation de l’Etat à la suite de la loi sur l’imposition des entreprises, la RIE III, nous enregistrons des pertes fiscales de 47 000 francs.»

Bureaux vacants

Deuxième raison: le manque de rentrées d’argent lié aux loyers de la Maison Saint-Charles après le déménagement du Centre éducatif dans ses nouveaux locaux. Si le Service des curatelles de la Glâne a investi le rez, des bureaux au sous-sol et au 1^{er} étage sont encore vacants. Enfin, Benoît Chobaz a pu annoncer la fin des travaux au sein de la collégiale. «Sur 2,3 millions de frais engagés, le dépassement s’est monté à 22 000 francs seulement.» **CP**

En bref

ÉPURATION DES EAUX

Montant dédié à l’étude d’avant-projet de STEP

L’Association intercommunale pour l’épuration des eaux du Moyen Pays de Glâne et de la paroisse de Sâles (AIMPGPS) a tenu son assemblée mardi soir. Les délégués ont approuvé les comptes 2019 présentant des charges de 1,37 million de francs contre 1,43 million prévu au budget 2019. Le budget 2021, également accepté, prévoit 100 000 francs pour des études portant notamment sur le collecteur d’eaux usées de Romont. «L’Association d’épuration des eaux Glâne-Neirigue a aussi planifié ce montant de son côté», indique Jérôme Bourqui, exploitant de la station d’épuration de Romont. Pour rappel, les deux associations seront amenées à fusionner afin de traiter les micropolluants. **CP**

ROMONT

Un don de 3000 francs pour le RSG

A l’occasion de sa soirée de reprise, le Lions club de la Glâne a remis un chèque de 3000 francs au Réseau santé de la Glâne (RSG). Un montant qui «apportera un coup de pouce à l’animation des trois instituts de Billens, Siviriez et Vuisternens-devant-Romont», explique le club service. Le directeur du RSG Xavier Buchmann ainsi que Rose-Marie Demierre, responsable de l’animation, ont vivement remercié le club service, d’autant plus en cette période difficile, durant laquelle le réseau «a tout mis en œuvre pour apporter un maximum de divertissements afin de faire oublier la solitude ressentie ce printemps durant la suppression des visites.»

Toujours avec sept conseillers

La fin de la législature approche et il a été question mardi de la composition de l’Exécutif. Les sept membres du Conseil communal se sont posés la question: serait-il judicieux d’accueillir deux membres supplémentaires ou, au contraire, de diminuer le nombre d’élus à cinq? Ils ont finalement tranché en optant pour le statu quo. «Nous avons participé à deux ateliers en compagnie d’un consultant externe, durant lesquels nous avons pesé le pour et le contre, détaille Michel Savoy. La formule à sept membres est la bonne, car elle offre la garantie d’une meilleure représentation des citoyens et des partis. Elle permet aux conseillers de concilier vie privée et public, tout en conservant de l’efficacité.» Le Conseil communal subira-t-il de nombreux changements en 2021, année des élections communales? «Nous avons évoqué la question il y a dix jours lors d’un tour de table, reprend le syndic. Des réflexions doivent être menées. Certains hésitent encore. On en saura plus d’ici deux mois.» **VAC**

L’association AdO s’est réinventée

PRÉVENTION. Depuis sa création en 2003 à Romont, l’association AdO œuvre dans la prévention et la réduction des risques en milieux festifs. Sauf qu’en 2020 pratiquement aucune manifestation destinée à la jeunesse n’a été organisée en raison de la crise sanitaire. «Dix mandats ont été annulés, explique le directeur Alexandre Terreaux. Seules deux actions ont pu être maintenues: au Carnaval de Châtel-Saint-Denis en février et lors d’un rassemblement aux Grand-Places de Fribourg.» Afin de rester en contact avec les jeunes, l’association a innové en proposant des alternatives. «En coordination avec la police cantonale, nous avons organisé des patrouilles dans l’espace public durant le week-end de Pâques à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-lac et Morat. Nous avons poursuivi cette action les samedis soir d’été.» Bénéficiant d’un cadre professionnel depuis cette année (quatre personnes se partagent un poste à 100%), l’association, dont l’assemblée se déroule par voie de consultation jusqu’en novembre, s’est engagée à prendre part à 13 manifestations en 2021, pour autant qu’elles puissent avoir lieu. L’année prochaine, elle va poursuivre son travail de formation. Actuellement, 55 bénévoles participent à la bonne marche de l’association. **VAC**